À découvrir

Jongles et rires

La convention de jonglerie Bigoud'n Jongle réunit 250 artistes depuis hier et jusqu'à demain, à Vezin-le-Coquet, près de Rennes. *http://bigoudnjongle.wordpress.com*

À savoir

Embarquement immédiat!

La vapeur du Trieux reprend du service. À partir d'aujourd'hui, et jusqu'au 14 septembre, une locomative de 1913 transportera, dans ses wagons, des passagers de Paimpol à Pontrieux.

vapeurdutrieux.com

À noter

Jours de fête à Saint-Malo

Concerts, expos, ateliers créatifs… sont au programme du Forum des arts qui se déroule ce week-end à Saint-Malo, avec les créations de 200 jeunes artistes du Grand Ouest.

Européennes. Bertrand Kéruzoré tête de liste « Démocratie réelle »

Photo DR

Bertrand Kéruzoré a été le premier tiré au sort parmi une centaine de candidats volontaires et se retrouve donc n°1 de la liste « Démocratie réelle » pour la région Ouest à l'élection européenne. S'il est élu, il démissionnera au bout de trois mois pour permettre une rotation aux dix-huit membres de la liste. Ce médecin généraliste quimpérois âgé de 36 ans ne se définit pas comme apolitique mais marque son rejet des partis politiques et de la professionnalisation des élus. La liste prône l'élection de « députés coursiers », sans pouvoirs, des élus révocables, le refus du cumul des mandats, le principe du tirage au sort ou encore le référendum. Quant au bulletin de vote, « Démocratie réelle » fonctionnant sans budget de campagne, il faut aller le télécharger sur le site de la liste : democratiereelle.eu

RD 767. Contrôles renforcés

L'Escadron départemental de sécurité routière attire « l'attention des usagers empruntant la RD 767, sur l'état du revêtement de cet axe au niveau de Cavan et plus particulièrement de la zone de Kerbiquet dans le sens Lannion-Guingamp ». « Cette chaussée se dégrade de jour en jour », souligne le capitaine Dominique Bodiou, commandant l'EDSR, qui a donné « des directives aux militaires du peloton motorisé de Guingamp d'effectuer des contrôles spécifiques de la vitesse ».

Pléguien. Blessée par son siphon

Jennifer Pinel

Huit points de suture, une dent cassée, de multiples fractures de la mâchoire. C'est le triste bilan de santé de Laura Le Cardinal, blessée par son siphon à crème alors qu'elle élaborait une chantilly.

Photo J. P.

La tête en plastique du siphon à crème de Laura s'est violemment éjectée de l'appareil alors qu'elle réalisait une chantilly. La jeune femme souffre de multiples fractures de la mâchoire imposant de lourds soins de suite.

Traumatisante expérience culinaire que celle vécue par Laura Le Cardinal, alors qu'elle s'apprête à réaliser une mousse au caramel, pour le plaisir des invités qu'elle attend à dîner, vendredi 25 avril. Il est près de 19 h 30 dans ce hameau de Pléguien, lorsque la jeune maman de 27 ans se met à confectionner sa chantilly. « Je manquais de temps pour la monter au batteur alors j'ai décidé d'utiliser mon siphon. J'ai mis ma crème, vissé et percuté ma capsule de gaz puis retourné l'appareil pour le secouer, comme l'indique le mode d'emploi ».

Un choc d'une puissance de 50 bars

Depuis ce moment-là, les souvenirs de Laura se font plus vagues. À quel moment l'engin lui a-t-il exactement explosé à la figure avant de rebondir sur le mur de sa cuisine et de s'échouer au sol, à deux pas d'Athénaïs, sa fille de 30 mois ? L'étudiante en école d'infirmière à Saint-Brieuc est incapable de le dire. Sonnée par le choc, d'une puissance de près de 50 bars, elle se rappelle seulement les hurlements de panique de sa petite. Alors que son oreille se met à bourdonner, son conjoint les rejoint, alerté par le bruit. « Le temps que je téléphone au 15 et que je demande du renfort à mon voisin, j'ai retrouvé Laura allongée sur le sol, inconsciente, dans une mare de sang », se souvient péniblement Damien. Quinze jours après l'incident qui a causé de multiples fractures complexes de la mâchoire inférieure à sa compagne, le jeune marin est encore sous le choc.

Les mâchoires scellées par un appareillage dentaire, Laura se remet tout aussi difficilement du traumatisme crânien qui l'a conduite en hélicoptère à l'hôpital de Saint-Brieuc, ce soir-là. Huit points de suture, une dent cassée, 45 jours d'ITT, six semaines sans pouvoir boire ni manger, « hormis de la soupe passée au chinois ou des boissons survitaminées », suivies de plus de six mois de cicatrisation : le bilan s'annonce lourd pour une mousse au caramel. « Sans compter les soins dentaires qui vont en découler puisque selon le premier examen, toutes mes dents sont potentiellement fracturées ».

« Mini-bombes »

Combattante, Laura Le Cardinal voudrait surtout que sa malheureuse expérience permette d'éviter d'autres drames du même acabit. La jeune femme a déposé plainte contre la société Ard'Time qui a commercialisé le siphon de ses cauchemars. Elle milite pour le lancement d'une campagne de rappel d'importance. « On nous rebat les oreilles avec de la viande de cheval qui n'a tué personne alors que ces engins sont de mini-bombes », s'indigne la Pléguinaise, frémissant encore à l'idée que sa fille ait pu se trouver dans la trajectoire de l'engin.

Des précédents

En janvier, l'association 60 millions de consommateurs avait donné l'alerte, pointant les dangers d'une quinzaine de marques de ces ustensiles à la mode. Une liste qui s'allonge encore. « Blessures à l'œil, au cou, au thorax ou aux mains, acouphènes… Vu la gravité des blessures, ne revient-il pas aux autorités de prendre le relais des fabricants et fournisseurs en organisant une campagne nationale d'information ? », indique Françoise Loiseau, auteur de l'enquête.

Contacté, Jean-François Jeancolas, patron de la marque Ard'Time, signale qu'une campagne de rappel du produit a été lancée dès le premier incident, en février 2013. « Pour vérifier si leur siphon est concerné, les clients peuvent consulter le site internet d'Ard'Time », précise le dirigeant. Sur le cas de Laura Le Cardinal, il se veut plus laconique : « Nous l'avons eue au téléphone, le dossier est géré par notre assureur ».